

Le Bureau de l'IRPH déménage

Le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope aura bientôt une nouvelle adresse à Port Hope, soit au 115, Toronto Road, environ 1,5 km au sud de l'enseigne Welcome de l'autoroute 401, du côté est de Toronto Road, au sud de Pineview Plaza.

Ce nouvel emplacement offre suffisamment d'espace pour permettre l'expansion du bureau, alors que la phase de construction des projets de Port Hope et de Port Granby va bientôt commencer. Le personnel du Centre d'échange d'informations et du génie, des communications, de l'administration et du Programme de protection des valeurs foncières emménagera dans les nouveaux bureaux en juin et en juillet.

Jusqu'à-là, les visiteurs peuvent continuer de se rendre au Centre d'échange d'informations sur le projet au 5, rue Mill Sud à Port Hope, au coin de la rue Walton, pour s'entretenir avec le personnel et obtenir de l'information sur le Projet de Port Granby. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, mais si vous ne pouvez vous y rendre en personne, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

Tél. : (905) 885-0291
Télec. : (905) 885-9344
Courriel : info@phai.ca
Site Web : www.phai.ca

Le projet attribue un contrat important de conception

Suite de la page 1

transport des déchets du site existant, et de la construction de l'installation de gestion des déchets à long terme. L'information sur toutes ces conceptions sera présentée à la Commission canadienne de sûreté nucléaire à l'occasion d'une audition de permis pour le Projet Port Granby, qui devrait se tenir l'an prochain.

Veillez consulter la page 7 pour plus de détails sur le suivi du Rapport d'examen environnemental préalable. Des exemplaires du rapport sont disponibles au Centre d'échange d'informations sur le projet ou par téléphone au 905-885-0291.

Et maintenant?

Suite de la page 7

la construction de la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme commencera en 2012. Environ 450 000 mètres cubes de déchets historiques radioactifs de faible activité et de sol contaminé du site actuel de Port Granby seront déplacés et stockés en toute sécurité dans la nouvelle installation. Ce processus devrait se terminer en 2018.

Le BG-IRPH continuera de tenir les résidents au courant du projet et tiendra compte de leurs commentaires et de leurs idées. Pour obtenir plus de renseignements sur le Projet Port Granby, veuillez consulter notre site Web à www.phai.ca ou téléphoner au 905-885-0291.

Centre d'échange d'informations et de Programme de protection des valeurs foncières

5, rue Mill Sud
Port Hope ON L1A 2S6

Tél. : 905-885-0291
Télec. : 905-885-9344

Courriel : info@phai.ca
Site Web : www.phai.ca

Also published in English



Canada



Initiative de la région de Port Hope

Printemps 2010

Bulletin de nouvelles



Le spécialiste principal du projet au BG-IRPH, Gary Vandergaast, a donné à l'équipe d'experts-conseils d'AECOM Canada des détails sur l'installation de gestion des déchets de Port Granby lors d'une visite récente des lieux.

Le projet attribue un contrat important de conception

2010 s'annonce une année importante pour le projet de Port Granby, particulièrement à la suite de l'attribution dernièrement du contrat de conception détaillée de 10,8 millions de dollars à la firme d'ingénierie AECOM Canada Limited située à Markham (Ontario).

« L'attribution du contrat pour la conception détaillée et l'approbation l'an dernier du Rapport d'examen

environnemental préalable par les autorités responsables (AR) sont les principales étapes du Projet de Port Granby, a déclaré Christine Fahey, directrice du Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope (BG-IRPH). La réalisation de ces jalons fait avancer le projet de façon significative dans l'optique d'assurer le stockage sûr, à long terme, des déchets historiques radioactifs de faible activité. »

Le maire de Clarington, Jim Abernethy a ajouté : « L'annonce de ce contrat est une bonne nouvelle pour les résidents de Port Granby et des collectivités avoisinantes. Ce contrat nous rapproche un peu plus du nettoyage environnemental dont nous avons besoin, tel que l'a promis le gouvernement fédéral. »

L'an prochain, AECOM élaborera la conception détaillée de l'excavation et du

Suite à la dernière page

Dans ce numéro

- 2 Le BG IRPH dirige le projet
- 3 Et maintenant?
- 4 Le concept de l'écologie d'abord est recommandé
- 6 Vous avez demandé
- 7 Une agricultrice locale représente la collectivité

Le BG-IRPH est nommé principal organisme fédéral responsable de l'Initiative de la région de Port Hope

Le BG-IRPH est nommé principal organisme fédéral responsable de l'Initiative de la région de Port Hope

La responsabilité de la gestion de l'Initiative de la région de Port Hope incombe maintenant à une nouvelle organisation, le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope (BG-IRPH).

Ce bureau prend la relève du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité qui a géré l'Initiative de la région de Port Hope de 2001 à mars 2009.



Équipe du BG-IRPH (assis, de g. à d.) : Glenn Case, Christine Fahey, Marcia Blanchette, Tim Palmeter, (debout) : Andy Choate, Dave Boyce, Bob Neufeld. Absente : Andrea Denby

L'équipe de gestion du BG-IRPH s'appuie sur la richesse d'expérience et d'expertise nécessaire pour permettre au Projet de Port Hope de traverser la phase actuelle des approbations réglementaires jusqu'à ce qu'EACL assume la responsabilité de l'installation existante de Port Granby; elle a également planifié le début de la construction du nouveau site de gestion des déchets à long terme, qui devrait commencer en 2012.

Le Bureau de gestion rassemble les ressources combinées d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), de Ressources naturelles Canada (RNCAN) et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). RNCAN parraine le projet et assure le financement, EACL gère le Projet de Port Granby et les processus réglementaires, tandis que TPSGC s'occupe des appels d'offres et gère les principaux contrats du projet.

Les membres du BG IRPH sont :

- Christine Fahey – directrice, BG-IRPH
- Andrea Denby – directeur adjoint du projet
- Glen Case – gestionnaire, Ingénierie du projet
- Andrew Choate – gestionnaire, Planification, contrôle et opérations
- Bob Neufeld – gestionnaire, Relations avec les intervenants et Communications
- Dave Boyce – gestionnaire, Opérations de l'installation des déchets
- Tim Palmeter – gestionnaire, Programme, principaux contrats
- Marcia Blanchette – conseillère à la clientèle

Et maintenant?

Les responsables du Projet de Port Granby continuent de se préparer à la construction d'une nouvelle installation de gestion des déchets et au déplacement des déchets existants. Les résidents pourront voir certaines activités comme la plantation d'arbres prévue le long la route de transport des matériaux de construction et la consultation du public, mais un important travail en coulisses est également en cours.

Conception de l'installation

AECOM Canada Ltd., guidé par le BG-IRPH, élaborera les plans de conception détaillés de l'excavation des déchets au site

actuel de gestion des déchets de Port Granby et de la construction de la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme. La nouvelle installation sera située au nord de Lakeshore Road, à environ 900 m de la rive du lac Ontario.

Le travail d'AECOM inclura également la conception d'une route interne de transport des déchets et d'un passage inférieur au Lakeshore Road, ainsi que d'autres bâtiments opérationnels et d'entretien, en tenant compte des besoins de la collectivité et de la protection de l'environnement.

Suite de l'histoire à la page 7

Le projet répond aux demandes de la collectivité La consultation communautaire donne des résultats

Au cours des huit dernières années, les discussions entre l'IRPH, les résidents de Port Granby et la Municipalité de Clarington ont entraîné des modifications du concept pour tenir compte des préoccupations des habitants de la localité relativement au Projet de Port Granby. Voici quelques exemples de commentaires qui ont donné des résultats concrets :

- La route réservée au transport des déchets entre l'installation existante et l'installation de gestion des déchets à long terme proposé passera sous Lakeshore Road pour éviter de nuire à la circulation locale. Le passage inférieur sera démantelé à la fin du projet.
- Des couches protectrices supplémentaires seront ajoutées au système de couverture du monticule de surface. Ce système d'égouttement capillaire réduira davantage la possibilité que l'humidité pénètre dans les déchets, réduisant ainsi au minimum la quantité de lixiviat produit.



- Une étude radiologique des propriétés situées près des installations de gestion des déchets actuelle et future sera offerte avant le début de la construction pour donner aux propriétaires une lecture de référence.
- Une station météorologique sera érigée à l'emplacement de l'installation de gestion des déchets existante de Port Granby pour recueillir des données de surveillance.
- Un plan recommandé par la collectivité pour rétablir les terres en question à la fin du projet a été élaboré et soumis à l'examen des autorités gouvernementales. (Voir les pages 4 et 5)

L'ÉCOLOGIE D'ABORD

Remise à l'état naturel des terres – le but du comité consultatif

Depuis 2008, un comité consultatif composé de résidents, du personnel municipal de Clarington et du personnel de l'Initiative de la région de Port Hope travaille avec des architectes paysagers et la Ganaraska Region Conservation Authority à une vision d'avenir pour les sites de gestion des déchets proposés à la fin du projet.

Ses recommandations font passer l'écologie d'abord en proposant qu'une bonne part de la région retrouve son écologie indigène. Le concept prévoit l'amélioration des couloirs de la faune, des habitats spécialisés et d'autres bénéfices écologiques. Une part d'utilisation agricole serait également intégrée au concept.

Au cœur du concept se situe l'installation de gestion des déchets en forme de monticule, qui serait modifiée pour ressembler à un relief naturel. Le site de gestion des déchets existant au bord du lac Ontario serait rétabli et un paysage riverain naturel lui sera redonnée après que les déchets seront retirés et placés dans la nouvelle installation.

Ensemble, les installations de gestion des déchets nouvelle et existante occuperont 96 hectares de terrains qui appartiendront au gouvernement du Canada pour la durée de vie de l'installation. Le comité consultatif a également suggéré la formation d'une organisation de gestion par alliance qui posséderait et gérerait les quelque 175 hectares de terrain avoisinants.

Le comité croit que la propriété publique serait la meilleure façon d'encourager la restauration écologique générale au sud-est de Clarington.

Le concept de l'écologie d'abord et les recommandations connexes ont été acceptés par la Municipalité de Clarington et sont soumis à la Ganaraska Region Conservation Authority et à Ressources naturelles Canada.



Recommandations du comité :
Le concept de l'écologie d'abord et les recommandations connexes ont été acceptés par la Municipalité de Clarington et sont soumis à la Ganaraska Region Conservation Authority et à Ressources naturelles Canada.



Vous avez demandé

Comment protégerez-vous le ruisseau Port Granby des fuites au site de gestion des déchets?

Un monticule de plusieurs couches sera conçu et construit de façon à empêcher que les déchets entrent en contact avec l'environnement. Le lixiviat produit dans le monticule sera recueilli et traité à une nouvelle installation de traitement de l'eau avant d'être acheminé vers le lac Ontario. Durant la construction, toute l'eau de pluie, de la neige fondante et des écoulements de surface sera recueillie et traitée avant d'être relâchée. Aucun lixiviat traité ne sera déversé dans le ruisseau Port Granby. L'eau souterraine se trouvant autour de la base du monticule de surface et autour de l'emplacement de l'installation sera surveillée avant, durant et longtemps après l'achèvement de la construction pour garantir qu'aucune fuite n'a lieu.

Plus de renseignements sur la protection de l'eau souterraine et la surveillance sont présentés dans le Rapport d'examen environnemental préalable disponible au Centre d'échange d'informations ou en téléphonant au 905-885-0291.

Comment la poussière sera-t-elle contenue durant l'excavation des déchets, le transport et le placement dans la nouvelle installation?

Parmi les mesures pour réduire la poussière, mentionnons l'humectation du sol, l'utilisation de dépoussiérants, l'adoption de pratiques rigoureuses de manipulation des déchets, l'installation de clôtures ou d'autres barrières et la suspension des travaux durant les périodes de grands vents ou mauvais temps. Un personnel formé sera sur place pour prendre immédiatement les mesures correctrices qui s'imposent en cas de présence de poussière. Le sol remanié sera couvert à la fin de chaque jour de travail. Les camions qui transportent les déchets le

long d'une route d'accès interne entre Lakeshore Road et le monticule seront couverts et surveillés.

Comment la qualité de l'air sera-t-elle surveillée et comment les résidents seront-ils informés des résultats?

Pendant au moins six mois avant le départ de la construction, l'air et les autres aspects de l'environnement naturel seront surveillés pour mettre à jour les renseignements de référence qui ont été recueillis durant l'examen environnemental du Projet du Port Granby de 2002 à 2004. La surveillance de la qualité de l'air comprendra un échantillonnage de poussière provenant de contaminants radiologiques et non radiologiques, de même que la surveillance du bruit.

La quantité des particules totales de poussière dans l'air sera continuellement mesurée. Durant la construction, une analyse hebdomadaire des échantillons de l'air des

lieux où sont effectués les travaux, des emplacements hors-site et le long des routes de transport (route interne de transport des déchets et la route de transport de matériaux de construction propre de Concession Road 1) sera effectuée. Les responsables du projet installeront une station météorologique spéciale à l'emplacement de l'installation existante de gestion des déchets pour recueillir des données sur la température, sur les précipitations, et sur la vitesse et la direction du vent.

Dans le cadre d'une consultation publique, les membres de la collectivité détermineront les meilleures façons de communiquer les résultats de cette surveillance. On a suggéré pour le moment l'affichage dans le site Web, les présentations communautaires, les bulletins de nouvelles et les rapports formels présentés aux organismes et aux autorités.

Agricultrice de Port Granby, nouvelle représentante de la collectivité

Une agricultrice de Clarington, Rosemarie Tisnovsky, est le plus récent membre officiel du groupe de discussion sur le Projet du Port Granby. Mme Tisnovsky a été nommée par les résidents locaux pour représenter leurs intérêts aux réunions ordinaires de ce groupe de liaison.

Mme Tisnovsky et sa famille, dont les propriétés sont situées dans le hameau près des installations existante et proposée de gestion des déchets, assistent assidument aux réunions du groupe de discussion. Elle s'est occupée de la question des déchets historiques d'Eldorado et a préconisé des



améliorations de l'installation de gestion des déchets de Port Granby pendant presque 40 ans.

Son engagement à l'égard du groupe de discussion vise à assurer que les décisions sont prises d'une manière ouverte faisant participer la collectivité. « Avant tout, je veux m'assurer que rien n'est décidé derrière les portes fermées et que nous soyons toujours informés, » a-t-elle déclaré.

Et maintenant? *Suite de la page 3*

Une fois les plans détaillés élaborés, les fonctionnaires municipaux les étudieront. Ils seront également soumis à la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN) qui passera en revue la demande de permis pour le projet à l'occasion d'une audition qui se tiendra en 2011.

Mise en œuvre de l'EE

L'année prochaine, l'équipe du Projet de Port Granby sera occupée à assurer le suivi du Rapport d'examen environnemental (EE) préalable.

En août dernier, les autorités fédérales responsables – Ressources naturelles Canada (RNCan) et la CCSN – ont approuvé le Rapport d'examen

environnemental préalable pour le projet. D'après le rapport, le Projet de Port Granby n'est pas susceptible de causer d'importants effets environnementaux nocifs, si l'on tient compte des mesures qui seront mises en place pour réduire les effets sur l'environnement naturel et social.

Au cours des prochains mois, le projet élaborera un programme de suivi à l'EE et invitera les résidents, les groupes et les organismes locaux à se prononcer sur les plans de protection et de surveillance environnementales. Les plans finaux tiendront compte des résultats de cette consultation.

Après l'obtention du permis

Sous réserve de l'approbation par la CCSN,

Suite à la dernière page